

Scandale des refus de mutations : Le SNUDI-FO demande à être reçu en urgence au ministère !

60 professeurs des écoles originaires de nombreux départements de France étaient réunis en visio mercredi 28 septembre avec le SNUDI FO car **leur demande de changement de département n'aboutit pas, pour certains depuis de nombreuses années** ! Ils n'acceptent plus cette situation ! Ils le savent, ils le constatent :

- Des centaines de classes se retrouvent chaque jour sans enseignant,
- Des contractuels sont recrutés dans tous les départements
- Des collègues en disponibilité voient des élèves sans enseignants alors qu'ils sont disponibles,
- Des collègues se trouvent dans une situation familiale inhumaine,
- Des collègues en situation de handicap (ou ayant un conjoint ou en enfant gravement malade) ne peuvent pas changer de département,
- De plus en plus de collègues démissionnent pour préserver leur vie personnelle...

Pourtant, le ministère de l'Éducation nationale refuse de trouver des solutions sur le problème des mutations. **C'est la raison pour laquelle le SNUDI-FO interpelle le ministère pour demander à être reçu en urgence mercredi 30 novembre à 14h. Il organise à cette occasion une conférence de presse et invite les collègues qui le peuvent à être présents ou à se faire représenter.**

Voici quelques témoignages édifiants sur la situation concrète des collègues concernés :

5^e demande pour rapprochement de conjoint – 2 enfants – Enceinte – 13 ans d'activité

« En 2019, j'obtiens un accord d'exeat en 2020 et 2021 mais mes demandes d'ineat sont malheureusement refusées. En mars dernier, mes 743 points sont suffisants pour obtenir les Landes mais j'apprends que c'est Paris qui ne laisse sortir personne. Je totalise un barème de plus de 900 points. **Vais-je enfin pouvoir reprendre une vie professionnelle ? Combien de temps devons nous encore vivre dans cette incertitude et dans cette inquiétude ?** »

22 ans d'ancienneté – Handicap - rapprochement de conjoint

« Je fais tous les recours possibles, en vain. Ma mise en disponibilité déclenche une somme d'argent pour embaucher un contractuel. Je me retrouve donc sans emploi et sans salaire. **Les gens de bon sens me disent que je vais vite trouver du boulot puisqu'on manque d'enseignants !** Colère. Le stress commence à monter : comment vais-je payer le loyer, les charges, et aider mes 3 filles étudiantes ? **Je me sens complètement abandonnée par une institution que j'ai servie toute ma vie avec passion et conviction. J'ai l'impression que l'on profite des demandes de mutation pour dégraisser le Mammouth, tout est bon pour pousser les gens à la démission.** »

8^e demande pour rapprochement de conjoint – 300km par jour

« Suite à un burn-out en septembre 2020, j'ai repris à mi-temps thérapeutique en novembre 2021. Il s'arrête en novembre, quel va être mon avenir ? Mes points de rapprochement de conjoint ne s'additionnent plus. J'ai mon exeat depuis 3 années maintenant. Depuis **mon ineat est systématiquement refusé pourtant je sais qu'il manque des enseignants, qu'il y a recours à des contractuels et que de nombreux remplacements ne sont pas assurés dans ce département. Je suis épuisée physiquement et moralement de ces allers retours quotidiens.** »

6^e demande pour rapprochement de conjoint – 2 enfants - 230 km par jour

« Très vite, les heures de travail et la fatigue physique et morale ont raison de ma santé... **Au bout de 2 ans d'allers-retours et après m'être endormie 3 fois au volant, je décide de me mettre en disponibilité pour rapprochement de conjoint. J'ignore combien de temps encore j'aurai la patience et la motivation d'attendre un poste dans le 64. Démissionner serait la solution la plus raisonnable mais l'enseignement étant pour moi une affaire de cœur, la raison attendra... Une année de plus...** »

2^e demande pour rapprochement de conjoint – 15 ans d'ancienneté – 2 jeunes enfants

Je demande une disponibilité pour suivre ma conjointe. J'éprouve de grandes difficultés à comprendre et accepter les **choix des DASEN qui refusent des inéa-exéat et qui préfèrent employer des contractuels non formés à la place des enseignants disponibles et formés pour enseigner dans les classes, c'est un non-sens complet !** Aujourd'hui, je ne peux pas me permettre d'attendre plusieurs années pour obtenir cette mutation, alors je me suis inscrit à Pôle-emploi qui m'accompagne à la fois dans la recherche d'un emploi "alimentaire", mais également dans un processus de reconversion professionnelle, sans aucun droit à une quelconque aide financière ou allocation chômage. »

9e demande pour rapprochement de conjoint – 1 enfant – A obtenu son 3^e vœu au concours. Obtient au bout de 5 ans le département qui était son 2^e choix au concours. N'est toujours pas dans le département demandé en 1^{er}.

Je fais plus de 160 km par jour et passe 2h40 sur la route. Ce rythme est éreintant et difficilement tenable sur la durée. Me voilà "bloquée" dans les Landes. Mon espoir de mutation s'amenuise d'année en année, et d'autant plus quand je vois que des contractuels sont embauchés dans le 64 à la place d'enseignants en demande de mutation. **Je suis lassée de sacrifier de nombreuses heures chaque année à la rédaction de mes demandes de mutations et ce, lors des diverses étapes au cours de l'année, pour encaisser des échecs décourageants les uns après les autres.** Quel est mon avenir professionnel ? Difficile de garder espoir quand le système ne nous en donne pas... »

2^e demande – 2 jeunes enfants – mutation du conjoint

Je suis restée plusieurs mois seule avec mes deux jeunes enfants de 3 et 5 ans à l'époque. Cette situation n'était vivable pour aucun membre de la famille à long terme. C'est pourquoi je me suis mise en disponibilité. J'ai dû sacrifier mon travail que j'aimais vraiment pour le bien-être de mes enfants et de mon couple. Financièrement je ne pourrai pas attendre pour reprendre mon travail. **Il va donc falloir envisager une reconversion alors que je n'en ai aucune envie.** Comme je le disais, j'aime mon métier. Ces refus de mutations sont un véritable gâchis.

5^e demande pour rapprochement de conjoint

Mes destinations au fil des 4 années : 200 km de mon domicile la première année, 149km la deuxième, 192km la 3^e année et 5h30 la 4e. Cette situation a entraîné la **dégradation de mon état de santé dû à une fatigue intense et à des endormissements au volant à répétition.**

Je décide de cesser le calvaire et de mettre un terme à cette « souffrance au travail » générée par des trajets quotidiens insupportables qui mettent ma vie en danger. L'heure de la disponibilité a sonné !

Qu'est-ce qui a changé en 5 ans ? Pas la décision finale : **MUTATION REFUSEE mais mon barème qui se retrouve diminué puisque je perds des enfants au fil des années aux yeux de l'administration (ma fille de 18 ans ne compte plus et mon fils dans 2 ans ne comptera plus...)** Conséquences désastreuses de l'attente de mutation : **burn-out, accidents de la route, difficultés financières catastrophiques, déséquilibres familiaux.** Pendant combien de temps encore ? »

3^e demande – Ascendant malade

« A bientôt 50 ans, je suis enseignante depuis maintenant 18 ans. J'ai demandé ma mutation afin de me rapprocher de ma mère dont l'état de santé se dégradait. Je n'ai pas eu alors le département demandé mais celui qui est limitrophe. Elle a 78 ans et a été diagnostiquée atteinte de la maladie de Parkinson et malentendante. Je suis présente pour gérer : Ma mère n'est pas autonome dans ses déplacements. Suite à sa maladie et son âge, elle a fait des chutes et perd de plus en plus en autonomie. Je fais 120 km par jour. Ce système ne prend pas en considération le vieillissement de nos parents et donc leur dépendance. Le blocage des mutations dont le taux s'est considérablement réduit me laisse peu d'espoir quant à un changement de ma situation... **L'Education Nationale me demande de travailler dans des conditions difficiles et me met en danger ainsi que ma mère. Je me sens en colère quant à ce mépris et cette indifférence...** »

6^e demande - Rapprochement de conjoint depuis 4 ans

Aujourd'hui, je suis rangée dans une case "prof en dispo", impossible de pallier l'absence d'enseignants dans les établissements scolaires faute de statut professeur titulaire !! **"Il faut démissionner nous répond l'administration."** Depuis plusieurs mois, je me bats avec des collègues dans la même situation, au sein du collectif **"mutez nous64"** pour faire entendre notre colère et l'aberration du système. Nous sommes sans élève, vos enfants sont sans enseignant, la solution semble évidente. Je suis profondément choquée comme beaucoup de collègues et de parents d'élèves que dans certains départements, **l'administration offre un emploi à des contractuels et laisse de côté les personnels diplômés et titulaires de l'Education nationale** ».

Montreuil, le 17 novembre 2022